

Sélection en master 2

Par **Alex Bracket**, le 13/12/2015 à 15:28

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/selection-en-master-le-tribunal-de-bordeaux-condamne-l-universite.html>

Une décision sur le fond concernant la sélection en master 2.
La personne a été intégrée dans le master qu'elle voulait.

Vous pensez qu'ils risquent de se passer quoi?
Les politiques vont-ils oser prendre ce fameux décret à l'approche des élections ?

Par **Alex Bracket**, le 13/12/2015 à 16:20

Oui voilà, la sélection n'est pas assez transparente.

La sélection si rien n'est changée se ferait de toute façon sur le marché du travail.

Mais vous pensez que le décret manquant va être pris par les politiques surtout en ces temps ?

Les étudiants dans la rue, je pense que c'est la dernière chose qu'ils veulent.
Ça va pas être évident.

Des facs plus modestes vont être "vidées" aussi, car les gens prendront les m2 notarial de Paris plutôt que la province etc

Par **antmar**, le 13/12/2015 à 18:51

@Alex Bracket

Ce ne serait pas aussi simple en fait.

Si les universités n'avaient plus le droit de sélectionner en M2, la première conséquence serait que les dossiers locaux seraient certains d'obtenir un M2 dans l'université en question (à Paris I ou II, ça changerait beaucoup de choses). Donc pour les dossiers en transfert venant d'autres universités, ils auraient certainement encore moins de chances d'être acceptés. Même en licence, les dossiers en transfert passent après les locaux et sont pris

dans la mesure des places disponibles (ce qui est tout à fait légal).

Et quoi qu'il en soit, il serait impossible d'accueillir tous les étudiants dans les M2 qu'ils souhaitent - même des M2 locaux - en raison du manque de place (les cours de M2 n'ont pas lieu en amphi), voire au stade de la recherche du stage obligatoire (25 étudiants à caser, ou 150 ce n'est pas la même chose).

Certes la sélection se ferait sur le marché du travail, mais depuis longtemps les cabinets se reposent sur des formations qu'ils connaissent. Ils interviennent dans ces formations, proposent des cocktails et des événements de recrutements, etc. Si le recrutement de ces formations est bouleversé, les recruteurs vont devoir analyser plus en détail les candidatures et ne pas forcément donner leurs chances à des étudiants méritants. Le recrutement en cabinet étant encore plus opaque que la sélection en M2, supprimer la confiance entre M2 et cabinets n'est pas forcément une bonne idée.

Et les universités pourraient aussi augmenter drastiquement le niveau requis pour obtenir une licence ou un M1. Après tout, 50% de réussite en licence, ça peut toujours être ramené à 30 (ou moins), idem en M1. Ça simplifierait aussi l'organisation des cours et des TD à ce stade là.

Le débat de la sélection en M2 ne fait pas sens, le gouvernement va être obligé de prendre un décret quand la situation sera invivable : le Conseil d'Etat doit rendre une décision en février 2016 sur la question. Si elle est défavorable à la sélection en M2, le gouvernement ne va pas avoir d'autre choix que de prendre le fameux décret attendu depuis 1984.

Par **Alex Bracket**, le 13/12/2015 à 20:53

Oui on est d'accord ils vont être obligés de le prendre. Ce que je me demandais c'était est-ce qu'ils ne vont pas attendre après les élections.

Ce ne serait finalement qu'un an de trouble, sans compter que tout le monde ne va pas saisir la justice.

Par contre concernant les places en m2 ils vont être obligés d'élever le niveau des masters ou faire une sélection après la licence car avec la sélection en m2 beaucoup vont rester sur le carreaux alors que les effectifs ne font qu'augmenter.

Par **OOO**, le 15/12/2015 à 12:54

Rien à dire contre le jugement, mais j'imagine l'ambiance pour l'étudiant qui force son entrée en master..

Alex : Il y a vraiment beaucoup plus d'étudiants que de places en M2 ? J'avais l'impression que la sélection pouvait être drastique pour les meilleurs M2 mais qu'il était en revanche assez aisé d'en trouver au moins un, même s'il est inconnu et peu prestigieux.

Par **Yn**, le **15/12/2015** à **14:24**

Être admis dans un M2, c'est très facile, certains ne pratiquent aucune forme de sélection, voire démarchent les étudiants afin que la formation ne ferme pas.

Être dans un bon M2, qui offre des débouchés, une formation de qualité, etc. c'est beaucoup plus difficile.

Pour revenir au jugement du TA, l'orientation est très mauvaise : je ne critique pas la technique et les fondements de la décision, mais ses effets.

L'université assure une mission de service public, autrement dit former de bons juristes opérationnels, bref les magistrats, avocats ou notaires de demain. La sélection est somme toute logique : on ne peut pas autoriser n'importe qui à délivrer des soins médicaux tout comme on ne peut pas autoriser n'importe qui à rédiger une vente immobilière. Ce sont des actes graves, il faut des gens compétents.

Je rejoins totalement *antmar* sur la confiance accordée par les professionnels aux bons M2, et le système fonctionne plutôt bien.

Ce jugement du TA est totalement dans l'air du temps : les gens refusent l'échec, de se remettre en question, et préfèrent forcer le système quitte à ce que les conséquences soient malvenues.

Par **Fax**, le **15/12/2015** à **14:34**

Bonjour,

Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit, et honnêtement ce qui compte le plus pour cette 5ème année n'est pas tant la sélection en tant que telle mais véritablement de penser son projet professionnel et la période post-M2.

Je pense qu'on peut très bien s'en sortir avec un M2 qui n'a pas nécessairement une réputation de dingue si on pense réellement ce que l'on veut faire après et penser plusieurs chemins pour y arriver.

Inversement, la réputation d'un M2, si grande soit-elle ne sert pas à grand chose si in fine vous ne parvenez pas à vous projeter dans une profession et à vous former du mieux possible pour y parvenir.

Vraiment j'insiste plutôt que de s'angoisser sur la sélectivité de telle ou telle formation (bien sûr il faut y réfléchir pour prévoir des plans B), regarder les contenus et surtout coller à votre projet pro est à mon sens absolument indispensable (et permet par la même occasion de désacraliser un peu cette sélection qui fait si peur).

Par **steeven2014**, le **17/01/2016** à **13:39**

@ YN

"Ce jugement du TA est totalement dans l'air du temps : les gens refusent l'échec, de se remettre en question, et préfèrent forcer le système quitte à ce que les conséquences soient malvenues."

Je pense qu'il ne faut pas faire penser aux gens ce qu'ils ne pensent pas : La plupart des gens ne sont pas passionnés par le droit, ils aspirent simplement à une bonne situation professionnelle.

Pour parler "vrai", s'il leur étaient promis une belle vie avec un BEP, la plupart ne se rueraient pas sur les Masters...

Par ailleurs : "le droit mène à tout". Désirer et obtenir un master 2 en droit ne signifie pas nécessairement vouloir exercer une profession juridique, ni même en être capable.

En outre, il est très probable que le niveau des étudiants ne coïncide pas avec leur notation tant la sévérité de celle-ci diffère entre les facs...

Et enfin, le présupposé de votre message seraient que les anciens étudiants n'ayant pas eu de bons M2 seraient probablement de moins bons professionnels que les autres.

Bon, on aime ou on n'aime pas, mais je ne suis pas sûr que ces propos soient virtuellement pertinents.

Partant, il est très compréhensible que des gens "forcent le système", surtout lorsque le forçage consiste à faire appliquer la Loi (ie. la "volonté générale") et passer outre une pratique sauvage, "contra legem", qui serait, en conséquence, le vrai forçage du système.

Mais évidemment, la société n'a pas besoin de X juristes ou diplômés de Master...

Ainsi, cette sélection est peut-être logique, mais la forme de sélection majoritairement pratiquée pour les master de droit l'est-elle ?

Que ce soit en médecine ou pour intégrer de Grandes écoles, la sélection se fait sur concours, voire sur concours et dossier, au contraire de celle en droit.

Pourtant, la sélection faite exclusivement sur dossier n'offre aucune chance académique de repentir aux étudiants qui auraient les capacités d'être de meilleurs professionnels que certains étudiants de master.

S'il faut pratiquer l'élitisme, autant laisser librement la possibilité aux gens d'exprimer leurs talents et détrôner ceux qui rentrent dans des cases, qu'ils ressentent aussi cette instabilité de pouvoir être remis en question, comme le devrait être tout être humains...

Par **Lexsail**, le **18/01/2016** à **09:17**

Bonjour,

"Que ce soit en médecine ou pour intégrer de Grandes écoles, la sélection se fait sur concours, voire sur concours et dossier, au contraire de celle en droit.

Pourtant, la sélection faite exclusivement sur dossier n'offre aucune chance académique de repentir aux étudiants qui auraient les capacités d'être de meilleurs professionnels que certains étudiants de master. "

Pensez vous vraiment qu'un concours, qui se passe sur une semaine ou deux, que l'on ne peut passer que pour un nombre de fois limité offre plus de chances de repentir qu'un examen de dossier ? Il suffit d'être malade durant cette semaine, d'avoir un problème

personnel et les chances de sélection s'envolent... Au contraire une étude sur dossier représente le niveau d'un étudiant sur 4 ans. Durant ces 4 années un étudiant a pu avoir des haut et des bas qui viendront se compenser pour donner une idée bien plus réaliste de son niveau.

Contrairement à une sélection sur concours viendra également s'ajouter les stages, les investissements associatifs et sportifs ce qui vient mettre l'étudiant sélectionné sous un autre angle que celui purement scolaire des notes et permet de se faire une idée plus concrète de qui est cette personne. Ainsi vous parlez de laisser aux gens la possibilité d'exprimer leurs talents, je suis tout à fait d'accord avec vous et c'est bien pour cela que des bons résultats ne suffisent pas pour être sélectionné dans un bon Master.

Vous parlez de disparité entre les notes en fonction des facultés. Effectivement c'est une réalité. Mais pensez vous vraiment que les directeurs des Masters n'ont pas conscience de cette disparité et ne prennent pas en compte ce phénomène dans leur sélection? Les facultés ont toutes une réputation.

Je vous rejoins sur le fait qu'un étudiant sortant d'un "bon" M2 ne fera pas forcément en meilleur professionnel qu'un étudiant sortant d'un M2 d'une "réputation moindre". Mais je ne pense pas que ce soit là que YN veuille en venir.

Dans des M2 côtés les intervenants sont des personnes qui proviennent de grosses structures (EY, Freshfield, Fidal, grosse entreprise...) Ils ont donc conscience de l'enseignement qui est pratiqué dans ces Masters et par conséquent vont venir y recruter.

Je précise d'ailleurs qu'il existe à côté d'autres possibilités pour un étudiant issu d'un master moins côté pour se faire remarquer par ces structures: TMJF, Prix du Meilleur Étudiant Juriste d'Affaires, Prix Violette Garny (1ère édition cette année).

En ce qui concerne cette décision à proprement parler, là encore je rejoins YN. Les conséquences ne peuvent qu'être préjudiciables pour notre formation. Mettre un stop à la sélection en Master 2 voudrait donc dire prendre toute personne qui candidate ? Mais alors les promotions de Master ne seront plus de 30 étudiants mais de plusieurs centaines comme pour en Master 1. Concrètement on retournera dans un cours magistral, dont l'intérêt sera moindre car l'échange avec l'enseignant y est plus compliqué. Les professionnels des grosses structures ne viendront plus car pour eux un cours magistral n'a aucun intérêt et la formation sera donc moins intéressante. Et que dire des formations par apprentissage? Elles ne sont possibles qu'en raison du nombre limité d'étudiants.

Alors certes cette sélection est contra legem, mais elle est un mal nécessaire. Reporter la sélection d'année en année n'est absolument pas une solution car elle arrivera forcément un jour et notamment en entrant dans le monde professionnel. Arrêter la sélection en Master 2 c'est faire perdre de la valeur à notre formation (On voit bien d'ailleurs ce que donner le bac à tout le monde a eu comme effet (90% ?). Le niveau du Bac il y a 40 ans était tout autre que celui d'aujourd'hui).

Ceci n'est bien sur que mon avis. Il n'est pas spécialement objectif vu que je suis issu de l'un des Masters les plus sélectifs.

Mais justement je suis rentré dans ce Master en ayant pas les notes les plus élevées, avec 2 ans de retard à cause d'une réorientation, mais un profil sportif intéressant que j'ai su vendre lors des entretiens. Une sélection sur profil et justement pas purement académique...

Par **steeven2014**, le **19/01/2016** à **19:11**

Tomber malade?! À moins d'avoir la malaria, je ne vois pas en quoi cet argument est pertinent. L'avantage du concours est de dépasser les croyances liées à la réputation des masters et, d'autre part, de passer outre un mauvais dossier et les disparités de notation entre les masters. Ainsi, Tout le monde est logé à la même enseigne.

Ensuite, un concours n'exclue pas une étude de dossier. Mais, au moins, le concours aura au préalable, permis au candidat un repentir et aura écarté les moins bons et les fumistes. C'est "gagnant-gagnant", mais ça ferait peur à beaucoup de monde...

Enfin, pour cet argument classique et rabâché du BAC : Cette situation n'est pas comparable à celle du BAC : Il n'y a jamais eu de sélection pour le BAC, mais un relâchement de la rigueur exigée des lycéens. Mais peut-être que, selon vous, il aurait fallu établir une sélection sur dossier pour le BAC ? Histoire de dire qui a le droit d'accéder à un savoir universitaire ou non ?

Par **OOO**, le **19/01/2016** à **19:40**

Le concours est certainement très égalitaire, mais il est aussi plus exposé aux coups de chance ou malchance. Tout se joue sur un examen, il suffit d'un mauvais sujet sur lequel on bloque (ça arrive) et patatra.

Je suis d'accord avec Lexsail pour dire que le niveau de l'étudiant est bien mieux évalué en regardant ses résultats sur 4 ans que par un concours final. Ca ne signifie pas que la méthode du dossier est parfaite (on peut regretter qu'elle conduise à plus d'opacité dans les choix des directeurs), mais elle a ses mérites.

Par **Yn**, le **20/01/2016** à **11:30**

steeven2014, tu n'as pas compris le sens de mon message et je trouve que tu extrapoles, voire dénatures, beaucoup en isolant certains passages pour ensuite les généraliser.

Voilà le sens de mon message : sur une génération d'étudiants de l'année X ou Y, certains vont intégrer les meilleurs M2, d'autres de bons M2, d'autres, encore, des M2 moyens. Certains, enfin, seront malheureusement refusés partout.

[citation]Mais, au moins, le concours aura au préalable, permis au candidat un repentir et aura écarté les moins bons et les fumistes[/citation].

Comprends bien ce point : **on peut discuter des modalités de sélection, mais pas de la nécessité d'opérer une sélection**. Sélection sur dossier, sur concours, un mélange des deux... ce n'est pas l'important, tu auras toujours des déçus. Concours ou dossier, le message envoyé est finalement le même : vous répondez ou vous ne répondez pas aux critères de sélection/admission.

Si un étudiant est refusé en M2, la faute n'incombe pas au M2, mais à l'étudiant. Cet étudiant, comme tous les autres candidats, a été évalué sur son dossier. Dans une logique concours, l'étudiant serait évalué sur la qualité de ses copies, comme tous les autres candidats. Au final, on opère une forme de sélection, et cette sélection a déjà lieu dès la L1.

Aujourd'hui, le problème est que les étudiants déçus forcent le système, autrement dit parviennent à intégrer des formations alors qu'ils ne satisfont pas aux critères de sélection posés.

Maintenant, si on généralise la logique du TA, autrement dit, créer un "droit à l'accès en M2", c'est tout le système de la formation en droit qu'il va falloir revoir : où va-t-on sélectionner ? Sur quels critères les professionnels vont-ils sélectionner ? Le M2 constitue un repère stable : beaucoup de professionnels font confiance à de nombreux M2 car ils forment des gens compétents (cf. ce qui a été dit précédemment).

Certes, intégrer un M2, ce n'est pas le valider, mais je crois que la qualité de la formation en M2 est liée à des effectifs réduits (20-30 personnes). Si demain, si tous M2 sont ouverts à tous les étudiants, on va baisser la qualité générale de la formation.

Pour revenir à la sélection, on ne peut pas sélectionner avant le M2 car la volonté politique, gauche ou droite, est de prolonger au maximum les études car un étudiant est un chômeur de moins inscrit sur les statistiques.

Si on fait sauter cette soupape du M2, on va renforcer une réalité catastrophique pour notre génération : des titulaires de M1 voire M2, toujours plus nombreux, qui se retrouvent sans emploi.

Par **Fax**, le **20/01/2016** à **13:27**

Bonjour,

Mon intervention va vous paraître minime face aux contributions des uns et des autres à ce post, mais je vous assure steeven2014 que passer une épreuve de concours avec une gastro-entérite ce n'est pas des plus confortables et cela constitue un facteur d'échec. Et malheureusement, aucune dispense pour maladie, ou report n'est admis dans cette hypothèse. Autrement dit, si vous avez la malchance d'être malade le jour de votre épreuve et dans l'incapacité de vous déplacer, et vous n'aurez plus qu'à patienter une année pour retenter votre chance à l'épreuve....

Bref pour rejoindre ce qui a été dit, dans les deux cas que ce soit entrée en master 2 ou concours administratifs, ou examen d'entrée au CRFPA, il s'avère en toute hypothèse que cela constitue une sélection. On retrouve cela partout un entretien d'embauche c'est aussi une sélection (d'ailleurs peut être plus aléatoire que celle opérée pour l'entrée en M2 ou pour l'accès à la FP)

Par **Lexsail**, le **10/02/2016** à **17:34**

Bonjour,

Actualité du jour :

<http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Communiqués/Acces-en-master-1-et-master-2>

Par **sandy23**, le **14/06/2016 à 22:14**

Bonjour

Je me permets de remonter ce sujet d'actualité donc.

Je voulais rebondir sur ce que disait Yann

"Pour revenir à la sélection, on ne peut pas sélectionner avant le M2 car la volonté politique, gauche ou droite, est de prolonger au maximum les études car un étudiant est un chômeur de moins inscrit sur les statistiques.

Si on fait sauter cette soupape du M2, on va renforcer une réalité catastrophique pour notre génération : des titulaires de M1 voire M2, toujours plus nombreux, qui se retrouvent sans emploi."

=> Et vous pensez qu'avec un M1 unique les étudiants ne seront pas au chômage ? Etant donné que les M2 postulent sur les emplois pour M1 (je parle par exemple des gens qui font un M2 et ne veulent pas être avocat) du coup les M1 sont en difficulté (ne parlons même pas des L3 et des bac+2 en droit ça va devenir de pire en pire) donc cette réforme va surtout dans le sens des facs qui ne s'intéressent pas au sort des étudiants mais plus à leur argent (vu le nombre d'étudiants accueillis tous les ans en droit mais combien resteront sur le carreau sans M2 ?).

En outre, une personne peut être bonne sur le terrain et moins bonne en théorie. Et donc avec cette réforme on la prive de la chance d'évoluer professionnellement.

Donc imaginons si ce décret était rétroactif et remettait en cause les gens qui ont abandonné avec une simple maîtrise et n'ont pas fait de DESS/DEA mais ont pu devenir juriste juste parce qu'ils sont nés à la bonne époque ? Dans ce cas pourquoi ne pas leur faire passer cette sélection tant qu'on y est ? C'est facile juste car des gens sont nés à la "mauvaise époque" sélective et les autres ont le malheur de naître au moment d'une sélection LMD et doivent pâtir du fait qu'on n'a rien fait pendant des années pour relever les niveaux ?

Une fois sur un site autre que le vôtre, un juriste (devenu juriste avant 2016) expliquait qu'à son époque avec un DESS /DEA on était facilement juriste et qu'il était effaré de voir des gens surdiplômés postulaient sur des offres bien inférieures à leur diplôme preuve que la filière juridique a un gros souci.

Mais ce n'est pas cette sélection qui va régler le problème.

Si les facs étaient honnêtes elles devraient refuser les gens dès la L1 de droit et non en M1.

Sélectionner en M1 c'est comme si on vous disait en 1ère ben la terminale ca sera sur sélection. Je suis désolée le M1/M2 c'est un cycle.

Donc il serait plus juste de sélectionner en L1 (mais ça ne plairait pas trop aux facs car soyez honnête elles sont bien contentes de bénéficier de l'argent versé par tous les étudiants jusqu'en M1 donc les abandonner en M2 c'est pas très réglo désolé).

Et pourquoi ne pas aussi supprimer les M2 "bidons" présents uniquement pour faire vivre un prof ? Si vous voulez faire des économies peut être qu'il faudrait commencer par là (ah pardon le maître de conférence du M2 bidon j'entends par là les M2 sans aucun débouché professionnel - lui il a le droit de gagner sa vie les jeunes non ?).

Il faut le reconnaître il y a 10 ans les juristes en droit ont été privilégiés. Par exemple pour le notariat certains avaient accès au concours de notaire avec un simple M1 (plus le cas) et les clerks avaient une passerelle pour notaire.

Pourquoi certains auraient le droit de tenter avec un M1 et la nouvelle génération serait lésée juste car elle est née à la mauvaise époque ?

Pour être juriste on demande aujourd'hui beaucoup plus qu'il y a 10 ans (souvent le CAPA voir plus) alors qu'il y a 10 ans les exigences étaient quand même nettement plus abordables (je ne pense pas que ceux d'avant étaient plus intelligents ils sont juste nés au bon moment et ces mêmes personnes exigent des étudiants actuels des niveaux qu'on ne leur a jamais demandés. Reconnaissez qu'actuellement de nombreux patrons abusent de la crise économique il suffit de voir certains témoignages d'étudiants en droit (multiplication des stages en droit).

Certains étudiants multiplient les stages gratuits pour espérer se faire de l'expérience. Pour les stages pas de souci là la porte est toujours ouverte par contre pour un CDD curieusement quand il s'agit de payer les étudiants sortants (qui ne sont pas la profession la plus pauvre de France) ils n'ont plus d'argent pour embaucher lesdits étudiants (un smic c'est pas si énorme et si une PME peut le faire pourquoi une boîte de juristes ne le pourrait pas?).

Dire qu'il faut 4 ans pour évaluer le niveau des étudiants c'est quand même assez hypocrite. Pas besoin de 4 ans pour évaluer un étudiant. Faites un concours en L1 et comme ça, on évitera d'avoir des bac+4 dans le vide car la fac les a acceptés (eux - et leur argent surtout) jusqu'au M1 et ensuite on les laisse tomber sans aucun scrupule.

Ce système par contre reflète parfaitement le système français : pas de droit à l'erreur (à 18 ans de nombreuses personnes ne savent pas quoi faire de leur vie il n'est pas évident de savoir pour quoi on est fait d'où des réorientations courantes post-bac. Il n'y a aucune aide post bac donc une personne qui ne sait pas où aller peut facilement se planter ca ne fait pas d'elle un mauvais élément). Les gens qui font la sélection sont parfaits eux ?

Une fois sur un sujet un étudiant expliquait qu'un de ses maîtres de conférence avait triplé sa L1 (je ne sais pas dans quelle fac en recherchant on doit pouvoir retrouver le sujet sur le web) et pourtant cela ne l'avait pas empêché de devenir maître de conférences (mais est juste passé "au bon moment" et donc aujourd'hui selon votre sélection cette personne n'aurait pas pu devenir maître de conférences ce qui illustre bien que l'argumentaire "certains ne feront pas des bons praticiens et la sélection est là pour ça "est évidemment un argumentaire derrière lequel se cache une problématique de subventions des facs et c'est un secret pour

personne comme partout c'est une question d'argent.

Comme dans les maisons de retraite on se fait de l'argent sur le dos des "vieux"(par exemple les maisons de retraite cotées en bourse).

Qui plus est je trouve que cette sélection contribue à créer une mentalité pas top en fac de droit genre ambiance tendue voir parfois assez déloyale en M1 de droit entre étudiants.

C'est pourquoi je pense que si sélection il doit y avoir c'est en L1. En effet pourquoi laisser un étudiant aller jusqu'au Master 1 si vous ne pouvez pas l'accueillir en M2 ?

Chaque fac veut être LA fac qui restera la plus prestigieuse pour acquérir des subventions pour ramener plus d'argent, être celle classée dans le classement SMBG etc.

Le droit est une filière à études longues. Sans M2 étant donné que la L3 est générale cela met les étudiants en galère car il est difficile avec une L3 générale de se faire une professionnalisation (à cause des licences pro).

Le résultat ? des années qui seront perdues pour certains étudiants (bravo le LMD) et du chômage pour d'autres (et ça la fac ne s'en soucie pas alors qu'on parle de favoriser l'emploi des jeunes cette mesure ne va pas dans le sens des jeunes).

Donc si la sélection était en L1 cela éviterait aux candidats de perdre leur temps et leur permettrait de se professionnaliser plus tôt en Licence pro plutôt que de gâcher leur temps dans une licence générale qui seule ne sert franchement à rien à part passer des concours (ce qui n'intéresse pas tout le monde car tout le monde n'est pas une bête de concours). Après tout tout le monde n'est pas fait pour faire des commentaires d'arrêt donc pourquoi au lieu de faire une sélection ne pas assurer un suivi des étudiants et les aider à s'orienter ?

On peut lire dans des articles des étudiants dire n'avoir jamais redoublé jusqu'au M1 et n'ont pas de M2 pour autant.

Encore en commerce par exemple les étudiants ont l'option d'aller en école de commerce ca reste valable en entreprise alors qu'en droit il n'y a pas d'équivalent en école. Certains M1 en droit n'ont pas d'alternative sans M2.

Donc dans ce cas franchement faites une sélection mais en L1 pas en M1 au moins les gens sauront tout de suite que ça ne sert à rien de se lancer en cursus de droit et ils ne perdront pas 4 ans dedans car désolé mais jusqu'au M1 ca reste peu professionnel comme enseignements.